

ROQUES *Infos*

N° 187 / JUIN 2026



[Retour en images](#) • P. 4

[Nouveau Conseil Municipal](#) • P. 6

[Zoom sur le service à la population](#) • P. 8

[Temps forts au Moulin](#) • P. 16

[Les bons gestes de l'été](#) • P. 19

AGENDA • P. 23



SOMMAIRE

- 4 *Roques en images*
- 6 *Vie démocratique*
- 8 *Vos services au quotidien*
- 10 *Urbanisme - Environnement*
- 12 *Affaires sociales*
- 13 *La Maison pour Tous*
- 14 *Éducation - Jeunesse*
- 16 *Culture - Le Moulin*
- 18 *Vie des associations*
- 19 *Les bons gestes de l'été*
- 20 *Libre expression*
- 21 *Muretain Agglo*
- 22 *Infos pratiques*
- 23 *Agenda*

DERNIERS CONSEILS MUNICIPAUX

20 MARS / 9 AVRIL / 21 MAI
/ 5 JUIN

Consultez toutes les délibérations, les ordres du jour et les prochaines dates sur www.mairie-roques.fr

SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK ET SUR INSTAGRAM

Retrouvez les événements marquants, les informations pratiques et culturelles et les grands RDV !

@VilleDeRoques



Roques en chiffres

5436
population au
1^{er} janvier 2026

314
personnes
installées à
Roques depuis
moins d'un an

81
personnes de
plus de 80 ans
vivant seules
à domicile

66 naissances
en 2024

894 familles
avec enfants sur
le territoire

22% part des
moins de 18 ans
(soit 1 209 jeunes)
contre 21% au
niveau national

23% part
des familles
monoparentales
parmi les familles
contre 30% au
niveau national

+44% : évolution du
nombre de logement depuis
10 ans, soit 719 logements
supplémentaires

2 722 emplois dans la commune
+34 : évolution du nombre
d'actifs travaillant dans la commune
où ils habitent depuis 10 ans

Chiffres lthéa
Sources Insee population de référence en vigueur en 2026
Insees- Résultats du recensement diffusés en 2025
Insee - Résultats du recensement 2011
Insee - État civil 2015-2024



Le mot du Maire

**Chères Roquoises,
Chers Roquois,**

C'est avec Grand plaisir que je vous retrouve dans cette nouvelle édition de notre journal communal, avec une équipe municipale remodelée, pour écrire ensemble nos 6 prochaines années communes et communales.

Je vous remercie pour nous avoir renouvelé votre confiance en mars dernier et nous permettre ainsi d'inscrire pleinement dans la durée, les actions que nous porterons pour tous les Roquois.

Nous avons déjà commencé par valider définitivement le budget « d'attente » proposé en février, ceci lors du Conseil municipal de mai dernier.

Nous avons également, démarré plusieurs projets annoncés lors de la campagne municipale. En premier lieu, celui qui va tous nous concerner, l'arrivée de notre futur cabinet médical de radiologie.

Après avoir livré une bataille « politique » pour que le projet puisse s'esquisser, il faut désormais continuer à « batailler » avec les différents services administratifs et autres, pour que ce projet se transforme en réalisation concrète et surtout, rapide.

Cet équipement fondamental pour nous tous, répondra à de nombreuses attentes et offrira un plateau « technique médical » inédit pour la commune de Roques. Avec un centre de radiologie muni d'un scanner et IRM, d'un service de médecins d'urgence, d'une pharmacie modernisée et novatrice, de professionnels en spécialités médicales et paramédicales, il offrira tout un ensemble de services au cœur de notre commune, pour garantir un accès facilité aux soins pour tous.

Je vous souhaite un bel été 2026, toujours en synergie avec celles et ceux qui font rayonner notre commune au cœur de l'été, nos acteurs du quotidien.

Sylvain Mabire

Du 16 au 23 mars - Semaine de la petite enfance

Lecture musicale, spectacle, baby gym, temps de jeux ou encore échanges autour de la diversification alimentaire : autant de rendez-vous proposés pour accompagner les parents, éveiller la curiosité des enfants et partager des moments complices autour de la découverte, du jeu et de l'échange.

Organisée par le Tiers-lieu culturel Le Moulin et La Maison pour Tous, cette semaine riche en sourires, en découvertes et en instants partagés, a mis à l'honneur l'univers de la petite enfance sous toutes ses formes.



En avril - Rétrogaming, tournoi Mario Kart, soirée jeux

Entre nostalgie de l'univers des consoles emblématiques et des grands classiques du jeu vidéo, esprit de stratégie autour des jeux de société et envie de se lancer sur la piste de Mario Kart, tout le monde s'est plongé dans l'univers du jeu.



Les vacances avec La Maison pour Tous

Encore un programme bien rempli à La Maison pour Tous, avec des activités qui changent du quotidien et de belles occasions de ralentir un peu pour profiter ensemble.

Mosaïque, vannerie, yoga en famille, éveil musical, sortie nature, activités manuelles et atelier cuisine : autant de moments pour tester de nouvelles choses, partager une activité avec ses enfants, rencontrer d'autres familles loin du rythme habituel.



2 et 22 avril - Ateliers de sensibilisation aux gestes qui sauvent



En partenariat avec la mutuelle communale Mutami, le CCAS proposait un temps d'information autour des gestes essentiels à connaître en cas d'urgence, avec l'objectif de transmettre des réflexes simples et utiles pour agir rapidement au quotidien.

De son côté, La Maison pour Tous organisait, avec Delphine de l'association "FaMiDoRé", un atelier destiné aux parents consacré aux gestes de premiers secours chez l'enfant, afin de mieux faire face aux situations du quotidien.

Ces moments d'échanges et d'apprentissages ont permis aux participants de mieux comprendre les bons réflexes à adopter et de gagner en confiance face aux situations d'urgence.

8 mai - Commémoration du 8 mai

À l'occasion de la cérémonie du 8 Mai, la commune de Roques a rendu hommage aux combattants et aux victimes de la Seconde Guerre mondiale. Aux côtés du maire, Sylvain Mabire, des élus municipaux, de la présidente des anciens combattants, Lucette Guégain, et du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), les habitants ont participé à ce temps de mémoire.

Par leur présence et leur implication, les jeunes élus du CMJ ont pleinement contribué à cette cérémonie républicaine, symbole du lien entre les générations et de la transmission de notre histoire collective.



Du 19 au 28 mai - 10 jours sans écrans



À l'initiative de La Maison pour Tous, petits et grands ont pu profiter pendant dix jours d'un programme varié pensé pour tous les âges et toutes les envies. Activités sportives, ateliers créatifs et cuisine en famille, éveil des sens, baby gym, réparation de vélos, initiation au scratch, ateliers Lego, soirées jeux, théâtre ou encore temps d'échanges autour du numérique : chacun a pu participer, découvrir et partager.

Cette belle dynamique a permis de multiplier les rencontres, les rires et les moments en famille, tout en redonnant une place au jeu, à la créativité et au plaisir d'être ensemble, loin des écrans.

En partenariat avec le Tiers-lieu Culturel Le Moulin, le CCAS, l'Espace Jeunesse, les ALAE, les écoles de Roques, les parents d'élèves et la Maison des solidarités.



À la suite des élections municipales, le conseil municipal nouvellement élu s'est réuni le 20 mars pour sa séance d'installation, marquant officiellement le début du mandat 2026-2032. Lors de cette première séance du nouveau conseil municipal, les élus ont d'abord élu le maire, puis déterminé le nombre d'adjoints, fixé à sept, avant de procéder à leur élection.

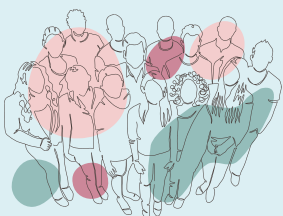
Conformément aux dispositions réglementaires, afin d'assurer un suivi renforcé des projets municipaux et des actions conduites par la collectivité, le maire a attribué à chacun des adjoints une délégation correspondant aux principaux domaines d'intervention de la commune. Cinq conseillers délégués ont également été désignés afin d'accompagner le maire et ses adjoints dans la mise en œuvre des politiques municipales.

Le conseil municipal a poursuivi la mise en place de son organisation de travail. Plusieurs délibérations (vote du conseil municipal) ont ainsi été adoptées concernant la création des commissions municipales ainsi que la désignation des représentants de la commune au sein de différents organismes, syndicats et instances partenaires.

Conseil municipal

COMPOSITION :

- 29 conseillers municipaux
- 7 adjoints
- 5 conseillers délégués



Adjoints et conseillers municipaux délégués

Les adjoints au maire assistent le maire.

Chaque adjoint et conseiller délégué exerce, par délégation du maire, des responsabilités dans un domaine de compétence déterminé. À ce titre, il participe à la mise en œuvre des politiques municipales, assure le suivi des projets relevant de sa délégation et veille à la coordination avec les institutions, les partenaires et les acteurs concernés.



Le maire



- Coordonne l'action municipale.
- Met en œuvre les décisions votées par le conseil.
- Assure l'autorité territoriale de la commune.
- Représente la commune auprès des habitants, des partenaires et des institutions.
- Gère le budget communal et le patrimoine de la commune.
- Agit au nom de l'État : état civil, application de la réglementation...



Les délibérations

Le Conseil municipal est chargé de régler "les affaires de la commune" par délibération, vote du conseil municipal.

Le Conseil municipal doit de réunir au moins une fois par trimestre sur convocation du maire.



Les commissions

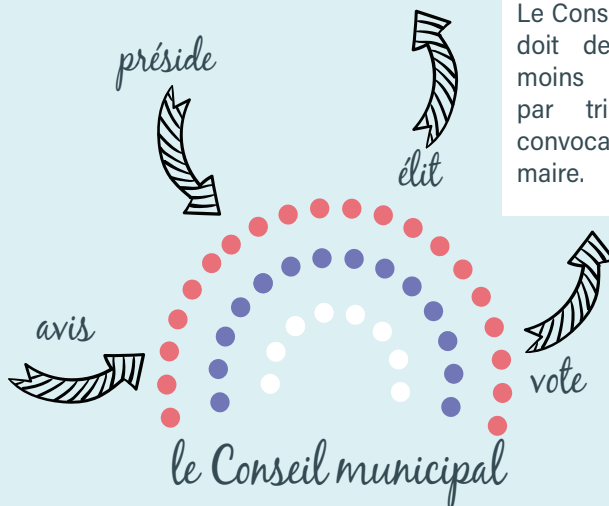
Les commissions municipales sont des instances de travail composées d'élus. Elles constituent des espaces d'échanges et d'élaboration des propositions soumises à l'analyse et au vote du conseil municipal. Il existe des commissions obligatoires et des commissions sur des thématiques.

préside

élit

avis

vote



Les séances du Conseil municipal sont publiques. L'ordre du jour et les délibérations sont consultables sur le site internet : www.mairie-roques.fr/ma-ville/compte-rendus

MAIRE



Sylvain
MABIRE

4^e Vice-Président du Muretain Agglo
au "Développement économique et
commercial" et "Schéma Directeur
d'Aménagement"

Conseil municipal 2026-2032

ADJOINTS AU MAIRE



Michel
MOLINIER

Urbanisme, aménagement,
construction,
développement durable et
cadre de vie



Dominique
PERELLO

Affaires scolaires,
Education,
jeunesse, CMJ
et PeDT



Michel
HAMMEN

Finances
et budget



Sylvie
TOURNÉ

Vie associative,
sportive et culturelle,
relations extérieures
en lien avec ces sujets



Jean-Claude
CASAGRANDE

Police municipale,
médiation, relations
de proximité, sécurité



Sandra
MAHAIE-SUSMAN

Affaires sociales
et familiales



Pascal
COLLET

Créations, suivis
et entretien des voiries,
et des sujets liés à toutes
les mobilités

CONSEILLERS MUNICIPAUX
DÉLÉGUÉS DE LA MAJORITÉ



Jonathan
GUIBERT

Délégué aux relations
partenariales de la
commune sur les affaires
sociales et familiales



Lila SARETTA
BENHARRAT

Déléguée à la
modernisation des
outils informatique, de
télécommunication, de
diffusion



Christophe
TESTA

Délégué à l'organisation
et du fonctionnement
du centre technique
communal



Laurent
TOLSAN

Délégué aux relations intra
et extra communales avec
les acteurs économiques,
les entreprises
et les commerces



Céline
TROGANT

Déléguée à la sécurité, à
la défense, à la sécurité
routière : relations avec
les partenaires et les
institutionnels



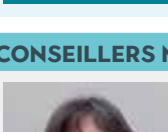
Fani
BAILLON



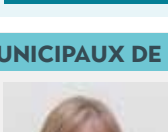
Stéphane
BILLON



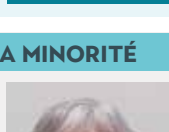
Amandine-Léa
BOURGUIGNON



Sandrine
CARILLO



Yves
DUPRAT



Chantal
GARCIA



Christelle
GOMES



Isabelle
RIVES



Jérôme
TRAVAUX

CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MINORITÉ



Nadine
HUBERT



Christine
CHHEANG



Catherine
LECOQ



Anna
MARE



Florian
PINALIE



Yann
TAILLAN



Isma
TESTA

SERVICE À LA POPULATION

"Un service essentiel à chaque étape de votre vie"



Marie-France Renault, Sandrine Cabezas, Shauna Ouzar et Emmanuelle Vigneau, nouvelle chef d'équipe du Service à la population

Bien plus qu'un simple lieu d'information, le service à la population voit aujourd'hui ses missions se renforcer face à la dématérialisation croissante des démarches administratives et aux difficultés d'accès au numérique.

Cette évolution conforte pleinement son rôle au cœur du service public de proximité, avec une attention particulière portée à l'écoute, à la disponibilité et à la qualité de la relation avec les usagers. Aux côtés de l'agence postale communale, il représente un service accessible à tous, garantissant chaque jour une présence humaine essentielle et un lien direct avec les habitants.

ACCUEIL

Proposer un accueil de proximité et accompagner les usagers.

Les agents sont sollicités pour informer, orienter, accompagner et faciliter de nombreuses démarches du quotidien.

Premier contact avec la mairie, les agents d'accueil facilitent les échanges entre les habitants, les services et les élus.



FUNÉRAIRE

Garantir un cadre digne, serein et conforme à la réglementation.

Les agents assurent des missions essentielles liées au respect des défunts et au suivi des démarches administratives associées.

Parmi leurs missions, ils procèdent à l'enregistrement des actes d'état civil et gèrent la tenue des registres.

Les agents assurent également la gestion et l'organisation du cimetière communal, dont un ossuaire va prochainement être réalisé.

ÉTAT CIVIL

Assurer un rôle quotidien d'information et d'accompagnement des habitants dans leurs démarches administratives.



Parmi les principaux actes et démarches traités par le service état civil :

- Filiation : les déclarations de naissance ; les reconnaissances d'enfant ;
- Établissement et délivrance des actes (naissance, mariage, décès) ;
- Mariage, PACS : constitution des dossiers, préparation des cérémonies, délivrance des documents officiels.
- Mise à jour du livret de famille, délivrance des attestations et des copies conformes relevant de l'état civil, les changements de prénom ou de nom, certaines démarches liées au nom de famille.

CITOYENNETÉ

Garantir le bon déroulement des droits civiques et contribuer à faire vivre la démocratie locale au quotidien.

Le service État civil de la mairie a un rôle essentiel dans la vie citoyenne :

- Inscription sur les listes électorales
- Participe à l'organisation des élections sur la commune.
- Recensement citoyen obligatoire des jeunes
- Demandes d'attestation d'accueil

GESTION ADMINISTRATIVE

Faciliter l'accès aux services municipaux et à l'ensemble des services publics de la commune de Roques, en apportant des réponses personnalisées, au plus près des situations du quotidien.

- Traitement des certificats de vie
- Demandes liées à l'enlèvement des déchets verts pour les personnes ayant une restriction médicale
- Demande de location de bennes
- Demandes d'enlèvement des encombrants
- etc...

SERVICE À LA POPULATION

Accueil

- Tél : 05.61.72.83.00
- Mail : accueil@mairie-roques.fr

Horaires d'ouverture au public

- Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 9h - 12h / 14h - 17h
- Jeudi : 14h - 17h

Agence postale communale

- Lundi : 9h30-13h / 16h-18h
- Mardi & Jeudi : 9h30-12h45
- Mercredi : 9h30-12h45 / 16h-18h
- Vendredi : 9h30-13h / 16h-18h
- Samedi & dimanche : fermé

De nombreuses démarches sont accessibles directement en ligne sur le site de la mairie :

www.mairie-roques.fr/mes-demarches/

Investir POUR NOS ÉCOLES

Ces investissements, inscrits au budget 2026, représentent un montant de 250 000€. D'autres aménagements et acquisitions d'équipements pour les écoles sont également prévus au cours de l'année afin d'améliorer les conditions d'accueil et d'apprentissage des élèves.



Afin d'améliorer le confort thermique des élèves et des équipes éducatives à l'école Yvette Raynaud, le système CVC (chauffage, ventilation et climatisation) existant a été remplacé par du matériel plus performant, l'équipement en place étant devenu obsolète. Plusieurs ventilateurs ont également été acquis afin que l'ensemble des classes dispose d'équipements adaptés pour répondre à cette problématique.



À l'ALAE élémentaire, le jeu « araignée » ainsi que le revêtement du sol ont été remplacés par une entreprise spécialisée, afin de garantir aux enfants des espaces de jeux plus sûrs, confortables et adaptés à leurs besoins.



Dans la cour du **groupe scolaire Lamartine**, les services techniques municipaux ont réalisé le marquage de nouveaux jeux au sol, favorisant les activités ludiques pendant les temps de récréation.



Pour offrir de meilleures conditions d'apprentissage, le **groupe scolaire Lamartine** a été équipé de filtres anti-éblouissement améliorant le confort visuel au quotidien.

LE PPRN

un outil pour mieux vivre avec les risques naturels

Approuvé en 2003, le Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) Garonne amont fait l'objet d'une révision afin d'intégrer les connaissances les plus récentes sur les risques d'inondation et de mouvements de terrain. Les études menées ont notamment permis d'identifier de nouvelles zones exposées et de réévaluer certains niveaux d'aléa.

Cette révision concerne 7 communes situées dans le secteur de confluence entre la Garonne et l'Ariège : Lacroix-Falgarde, Pins-Justaret, Pinsaguel, Portet-sur-Garonne, Roques, Roquettes et Vieille-Toulouse.

Dans ce cadre, une concertation publique sur le projet de zonage réglementaire et le règlement associé est organisée du 18 mai au 17 juillet 2026. Cette démarche permet aux habitants et aux acteurs du territoire de prendre connaissance des documents et de faire part de leurs observations avant la finalisation du projet.

OÙ CONSULTER LE PPRN ?

En mairie, à la préfecture et sur le site internet de la préfecture.

Site internet de la préfecture : www.haute-garonne.gouv.fr/PPRN

Adresse mail pour l'envoi des remarques : ddt-srgc-concertation@haute-garonne.gouv.fr



COMMENT EST-IL ÉLABORÉ ?

Le PPRN est élaboré par les services de l'État en concertation avec les collectivités et les acteurs locaux.

Il comprend une étude des aléas (crues, inondations, mouvements de terrain...) ; une cartographie des zones à risque ; un règlement qui définit les règles applicables à chaque zone.



A QUOI SERT LE PPRN ?

- **Prévenir les risques**
- **Informers les citoyens** sur les risques présents sur leur territoire.
- **Protéger les habitants** en limitant l'exposition aux risques.
- **Sécuriser les projets** (constructions, aménagements) via des prescriptions claires.
- **Préserver l'environnement et le patrimoine**, tout en permettant un développement maîtrisé du territoire.



QU'EST-CE QU'UN PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS (PPRN) ?

Le Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) est un document réglementaire élaboré par l'État, en collaboration avec les collectivités locales, pour identifier, prévenir et réduire les risques naturels sur un territoire.

QUI EST CONCERNÉ ?

Le PPRN concerne tous les habitants, propriétaires, locataires, entreprises, associations et collectivités du territoire. actuels ou futurs.

Un plan co-construit avec le territoire

Prescrit par le préfet : le 12 août 2024

Approuvé par le préfet

Élaboré par les services de l'État

Concerté avec les élus et les habitants

Soumis à une enquête publique

QUELS RISQUES COUVRE LE PPRN ?

- **Inondations**
- **Mouvements de terrain / chutes de blocs**
- **Régression des berges (concerne surtout les constructions bordant les berges de la Garonne) :** la méthode d'étude de la régression des berges vise à évaluer l'évolution et le recul des berges de la Garonne.

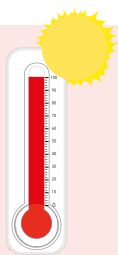
CANICULE

Inscrivez-vous sur le registre communal

Les épisodes de fortes chaleurs peuvent fragiliser les personnes âgées, isolées ou en situation de handicap.

Pour mieux accompagner les habitants les plus vulnérables, le CCAS tient un registre communal permettant d'assurer un suivi et de prendre contact en cas de canicule ou d'événement exceptionnel.

L'inscription, gratuite et confidentielle, peut être réalisée par la personne concernée, un proche ou un professionnel au CCAS.



PARENTHÈSE pour les aidants

À compter du 2 juillet, un atelier de relaxation destiné aux aidants sera proposé à Roques par les infirmières de la Maison des Solidarités de Frouzins

Ce temps de pause offrira aux aidants une parenthèse dans un quotidien parfois exigeant. Il permettra également de rompre l'isolement, de prévenir l'épuisement et de renforcer les liens de solidarité entre aidants, tout en développant une relation d'accompagnement différente avec les professionnels de la MDS.

Chaque séance mensuelle comprendra :

- Un temps d'accueil et d'échanges
- Des techniques de relaxation (automassages Do-In, mouvements de Qi Gong, de respiration et de sophrologie,
- Des lectures et écoutes musicales.

Nouveau conseil d'administration au CCAS

À la suite des élections municipales, un nouveau conseil d'administration a été installé. Présidé par le maire, il réunit des élus municipaux et des représentants associatifs engagés dans les domaines de la solidarité, des familles, des personnes âgées et de l'insertion.

Afin de répondre au plus près aux besoins de la population, le CCAS va entreprendre une analyse des besoins sociaux au cours de l'année suivant son renouvellement.

POUR TOUTE INFORMATION contacter le CCAS

- Tél : 05.61.72.83.15
- Mail : social@mairie-roques.fr

Accueil du public

(privilégier le rendez-vous)

- Lundi et jeudi : 14h - 17h
- Mardi et mercredi : 9h - 12h / 14h - 17h
- Vendredi : 9h - 12h / 14h - 16h
- Fermé le lundi et le jeudi matin

L'endroit où tout se vit,
se partage et s'invente
ENSEMBLE!

LES SORTIES DE CET ÉTÉ

Pour partager des moments conviviaux, découvrir de nouveaux lieux et créer du lien entre les générations.

- **Mercredi 22 juillet:**
Saint-Pierre-La-Mer
- **Mardi 20 août:**
Base de loisirs (Gondrin)

Sortie à la journée en bus,
sur inscription avec partici-
pation financière.



FAMILLES EN PISTE

UN RENDEZ-VOUS CONVIVIAL À PARTAGER EN FAMILLE

Placée sous le signe du jeu et de l'activité physique, la 2^e édition de "Familles en piste" vous donne rendez-vous pour partager un moment chaleureux et festif, imaginé et animé avec enthousiasme par des parents et des seniors engagés.

Pensé pour tous les âges, cet événement permettra à tous de se retrouver autour d'activités accessibles à tous. Pour prolonger ce moment de partage, les participants sont invités à apporter leur pique-nique.

Programme : parcours sportif, structure gonflable, grands jeux en bois, espace jeux animé par Ludotolo mais aussi de nombreux ateliers.



Samedi 27 juin
De 10h à 13h
Au Ramier (en bas du Moulin)
Gratuit et ouvert à tous



Jeudi 27 août

COMME AU CAMPING !

► 11h - 17h (lac Lamartine)

Venez tester, jouer et vous amuser en plein air avec molkky, pétanque, jeux de lancer et jeux en bois... Une ambiance conviviale garantie pour partager un bon moment tous ensemble !

*Animations interservices
proposées par le CCAS, le Service
jeunesse et La Maison pour Tous.*

Ouvert à tous

Comment s'inscrire ?

Pour vous inscrire aux ateliers, animations, sorties..., il suffit d'envoyer un SMS, un e-mail, ou de téléphoner pour indiquer les activités auxquelles vous souhaitez participer.

Les animations sont gratuites et pour tous. Pour les sorties, une participation est demandée.



**N'hésitez pas
à contacter Cécile, référente
de la Maison pour Tous,
pour tout renseignement**

☎ 06 08 85 82 16

✉ maisonpourtous@mairie-roques.fr

🌐 www.mairie-roques.fr

> Programme disponible à la mairie et au Moulin.

Quand les mots RAPPROCHENT



Écrire, jouer, partager : c'est le pari réussi d'un atelier d'écriture intergénérationnel animé par Olivier, Coordonnateur Enfance-jeunesse, qui a réuni adolescents de l'espace jeunesse et seniors du CCAS pour se rencontrer, échanger et apprivoiser ensemble les mots



Tout commence par une chanson sur la nature : les mots émergent, les idées s'enchaînent et les binômes se lancent rapidement dans une écriture à deux voix. L'atelier privilégie une approche ludique, sans cadre scolaire, pour lever les freins parfois liés à l'écriture. Pensée comme un jeu, le travail en duo a permis à chacun d'écrire en confiance, sans appréhension.

Au final, la richesse des productions a surpris les participants, suscitant fierté et enthousiasme. Un repas partagé a clôturé cette journée.

UN ESPACE DE PAROLE POUR LES ÉLÈVES

Les boîtes aux lettres Papillons : un projet du Conseil municipal des jeunes (CMJ) pour offrir un espace de parole aux enfants.

Des boîtes aux lettres Papillons ont été installées dans les écoles Yvette Raynaud et Lamartine afin d'offrir aux enfants un espace d'expression anonyme face à des situations difficiles : harcèlement scolaire, conflits ou mal-être.



Chaque semaine, les messages sont relevés par un intervenant extérieur puis transmis de manière confidentielle à l'association "Les Papillons" afin d'apporter écoute et accompagnement si nécessaire.

ESPACE jeunesse



À chaque période de vacances, l'Espace Jeunesse propose des activités sportives, créatives et solidaires, permettant aux jeunes de découvrir de nouvelles expériences, et de vivre des vacances dynamiques mais aussi porteuses de sens.

Les jeunes ont ainsi participé à un chantier citoyen à l'association Vert Soleil, ils ont contribué à la préparation des distributions alimentaires. Une immersion concrète qui leur a permis de mieux comprendre l'importance de la solidarité, de l'entraide et de l'engagement citoyen.

Espace jeunesse
Coordonnateur enfance-jeunesse
Pierre Gilbert
Rue du Vieux Colombier
05 34 56 07 73 / 06 49 19 64 88
espace-jeunesse@mairie-roques.fr



SEMAINE olympique et paralympique

340 élèves des écoles Yvette Raynaud et Lamartine et des jeunes de l'Espace Jeunesse ont participé aux activités organisées par le Pôle éducation de la mairie, autour des valeurs du sport, du vivre ensemble et de l'inclusion.

Ils ont découvert plusieurs disciplines sportives et, notamment, une initiation à l'escrime avec le champion Abdel-Karim El Haouari, et au rugby avec l'association roquoise 2 RIVES XV.

Des ateliers de handisport, comme le cécifoot ou au tir à la sarbacane, leur ont également permis d'aborder autrement les notions de handicap, de respect et de dépassement de soi, tout en prenant conscience qu'il est possible de pratiquer une activité sportive malgré un handicap et d'y trouver pleinement sa place.

La semaine s'est conclue par une rencontre avec un athlète handisport de haut niveau du TFC Cécifoot. Les élèves de CM2 ont pu échanger avec lui autour du handicap visuel, aussi bien dans la pratique sportive que dans la vie quotidienne.

RETOUR SUR

Journée de la diversité culturelle

Tous les ans le 21 mai, la Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement est organisée par l'UNESCO pour célébrer non seulement la richesse des cultures du monde, mais aussi le rôle essentiel du dialogue interculturel pour la paix et le développement durable.

Plusieurs élèves de l'école Yvette Raynaud, ainsi que les jeunes du CLAS, ont participé aux activités organisées : jeux de piste sur la question de gestion des déchets et des jeux de société portant sur les différentes cultures. Imaginée par Margot, stagiaire au Moulin, accompagnée de Sandrine et Mathilde, cette journée a permis d'expliquer aux plus jeunes le rôle essentiel du dialogue interculturel pour la paix et le développement durable.



Mois des cultures urbaines

Retour en images sur une semaine 100 % Cultures Urbaines au Moulin !

Beat Box avec Kenôzen, initiation au break dance, conférence sur le Hip-Hop, découvertes, échanges ... une immersion dans l'univers des cultures urbaines, organisée dans le cadre de la Semaine des Cultures Urbaines du Département de la Haute-Garonne du 23 au 30 mai.



Partir en livre

"Nos petits et grands héros", c'est le thème de Partir en Livre cette année.

Pour l'occasion, le Moulin a une mission pour vous : participer à la journée spéciale du 4 juillet.

Au programme de cette journée festive : le vernissage de l'exposition participative « Nos petits et grands héros » — pensez à y contribuer ! —, un bar à histoires et chansons, un super goûter ainsi qu'une projection surprise.

Ce sera aussi l'occasion de rencontrer Inbar Heller Alagzi, jeune autrice et illustratrice dont la Médiathèque accueille déjà une dizaine d'ouvrages.



Prêts à rejoindre l'aventure ?



[Potager Roquois]

Le 7 juin, à l'occasion des Rendez-vous aux jardins, petits et grands ont profité d'une journée placée sous le signe du partage, de la créativité et de la découverte avec le Potager Roquois et le Moulin : décoration de pots, fabrication d'instruments en cougourdon, conférence musicale originale, animation musicale et repas solidaire.



[Club Bon Accueil]

Spectacle, repas festif il n'en fallait pas moins pour célébrer un demi-siècle d'existence. Fidèle à sa réputation, le Club Bon Accueil a une nouvelle fois réuni ses adhérents autour de moments de partage, de souvenirs et de bonne humeur.



[Karaté Contact Krav Roques]

Le dimanche 10 mai, Roques a accueilli la Coupe Valéra de Karaté Contact, organisée par le Karaté Contact Krav Roques. Le temps d'un week-end, plus de 200 passionnés et visiteurs se sont retrouvés autour d'un événement fédérateur placé sous le signe de l'engagement sportif, du respect et du partage, confirmant la Coupe Valéra comme un temps fort de la vie sportive locale.



Comité des fêtes

Fête de la musique

Dimanche 21 juin
Place Jean Jaurès

- 15h-17h :
scène ouverte
- 17h30-18h30 :
Rythm'n' Jazz -
GROUPE AYAZE
- 19h-21h :
Pop rock anglais et
français GROUPE
TM
- 21h-22h30 :
playlist DJ



[ASSMAT de Roques]

Quand les tout-petits croisent les souvenirs des aînés, cela donne de belles rencontres. Grâce à ce projet porté par l'association des ASSMAT de Roques, les rencontres se sont déroulées autour de moments tendres, spontanés et pleins de vie. Une belle manière de faire grandir les tout-petits au contact des aînés, tout en faisant vivre des instants précieux de partage et de transmission.

Des vacances sereines avec l'Opération Tranquillité Vacances

Parce que la sécurité reste une priorité tout au long de l'année, la Police municipale de Roques propose l'Opération Tranquillité Vacances (OTV).

Ce service gratuit permet aux particuliers et aux entreprises de bénéficier d'une surveillance renforcée de leur domicile ou de leurs locaux grâce à des patrouilles régulières effectuées pendant leur absence.

Pour bénéficier de ce service, signalez votre départ en congés ou la fermeture estivale de votre entreprise, commerce ou société à la Police Municipale de Roques.

police-municipale@mairie-roques.fr
Tél. : 05 61 72 83 04



La campagne PIK'TRO



Portée par le réseau d'associations d'éducation à l'environnement GRAINE Occitanie et le soutien de l'Agence Régionale de Santé (ARS) Occitanie la campagne Pik'Tro sensibilise le public aux risques liés aux moustiques tiges, aux tiques et aux chenilles processionnaires, tout en promouvant les gestes de prévention et de protection.

Visitez le site Agir-ese
(agir-ese.org) pour consulter
la carte interactive des acteurs

Frelon asiatique

Le frelon asiatique menace les abeilles et de nombreux insectes pollinisateurs essentiels à la biodiversité.

Ne les confondons pas !

Tous les frelons ne présentent pas le même danger et il est important de bien identifier l'espèce avant d'agir.

Le frelon européen est une espèce utile à l'écosystème : il participe à la régulation de nombreux insectes et ne pose pas de problème particulier pour la biodiversité. Il est également généralement moins agressif que le frelon asiatique.

- S'il s'agit d'un frelon asiatique : une intervention peut être nécessaire ;
- s'il s'agit d'un frelon européen : privilégiez autant que possible son éloignement ou sa sortie plutôt que sa destruction.

Prenons quelques instants pour observer et identifier l'espèce avant d'agir. Un bon réflexe pour protéger à la fois notre sécurité et la biodiversité.



Frelon asiatique



Frelon européen



1 J'identifie
Le frelon asiatique est reconnaissable à son corps très foncé, presque noir, avec de fines bandes jaunes sur l'abdomen et des pattes aux extrémités jaunes.

2 Je signale
Vous repérez un nid ? Signalez-le sur la plateforme Lefrelon.com afin de limiter sa prolifération.

3 Je piège les fondatrices
Au printemps, le piégeage des fondatrices (de mars à mai) permet de limiter la création de nouveaux nids.

4 Je fais détruire le nid
N'intervenez jamais seul. Si vous constatez la présence de nids de frelons asiatiques,

> **Contactez le Pôle patrimoine et cadre de vie de la mairie**
au 05 61 72 83 02

accueil-PPCV@mairie-roques.fr
qui se chargera de demander
au Muretain Agglo l'intervention
d'un professionnel.

GRUPE MAJORITAIRE - ROQUES AVENIR

Les nouveaux élus du groupe majoritaire tiennent à vous remercier pour la confiance que vous leur avez accordée lors des dernières élections municipales de mars dernier.

Nous avons déjà commencé le travail de « mise en action » des projets envisagés pour cette nouvelle mandature....

Les commissions de travail sont prêtes à fonctionner, les élus également.

Notre état d'esprit et notre volonté de réussite au service des Roquois, restent les moteurs de notre motivation, même dans les temps incertains du moment.

Nous restons à votre écoute au quotidien pour faire avancer ensemble notre commune.

Nous vous souhaitons une belle période estivale...

GRUPE MINORITAIRE - ROQUES AVEC VOUS

Nous remercions tous les roquois-es qui nous ont accordés leur confiance lors des élections municipales du 15 mars 2026.

Votre participation a permis à notre liste Roques Avec Vous d'obtenir 47,5 % des suffrages exprimés.

Grâce à vous, 7 élus-es de la liste Roques Avec Vous siègent dans l'opposition pour vous représenter au sein du conseil municipal composé de 29 élus au total.

Nous restons à votre écoute et disponible pour débattre avec vous de vive voix ou par message, n'hésitez pas à nous solliciter :

- par mail : roquesavecvous@gmail.com

- ou par téléphone appel/sms/message au 06 15 47 59 92

Date limite d'envoi de l'article en mairie : 29 mai 2026 Parution : juillet 2026

Notre page facebook <https://www.facebook.com/roquesavecvous/>

Notre site internet : www.roques-avec-vous.fr

Un nouveau Conseil communautaire

À l'issue des élections municipales de 2026, un nouveau Conseil communautaire a été installé pour représenter les 25 communes du Muretain Agglo.

Les conseillers communautaires sont désignés parmi les élus municipaux selon les résultats du scrutin dans chaque commune. Le Conseil communautaire élit un président et des vice-présidents chargés de mettre en œuvre les décisions prises au service des habitants du Muretain. Le Conseil communautaire réunit 57 élus représentant les 25 communes du Muretain Agglo. Les communes et l'intercommunalité se répartissent les compétences afin d'agir de manière complémentaire au service du territoire et de ses habitants.

Le Conseil communautaire définit les orientations et pilote les actions relevant des compétences de l'intercommunalité. Aux côtés des communes, le Muretain Agglo agit dans des domaines essentiels du quotidien tels que le développement économique, les mobilités, l'eau et l'assainissement, la gestion des déchets. Les communes et l'intercommunalité exercent ainsi des compétences complémentaires afin de répondre efficacement aux besoins des habitants et de conduire des projets à l'échelle du territoire.

Compétences obligatoires

- Développement économique
- Aménagement de l'espace communautaire
- Équilibre social de l'habitat
- Politique de la ville
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- Accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets ménagers
- Eau
- Assainissement des eaux usées
- Gestion des eaux pluviales urbaines

Le Muretain, un territoire à explorer

Respirer nature

Balades à pied ou à vélo à travers des paysages préservés, sentiers, espaces naturels et itinéraires de découverte permettent de profiter d'un environnement riche et varié, à deux pas de chez soi.

Découvrir un patrimoine riche

Églises, chapelles, moulins, musées et sites historiques racontent l'histoire du territoire. Le portail touristique recense de nombreuses idées de visites pour mieux connaître le patrimoine local et les traditions qui font l'identité du Muretain.

Se régaler et rencontrer les producteurs locaux

Le territoire met à l'honneur ses producteurs, artisans et marchés. Une invitation à découvrir les savoir-faire locaux et à savourer les produits du terroir.

Visite guidée

"Un samedi, une histoire" : les secrets du Muretain en 60 minutes... Au fil d'une visite guidée conviviale, laissez-vous porter par des récits fascinants et des anecdotes surprenantes qui donnent vie à l'histoire locale.

Visites gratuites / Sur inscriptions : Office de Tourisme 05 61 51 91 59

OFFICE DE TOURISME DU MURETAIN

Activités en famille, agenda des manifestations, hébergements, restaurants, randonnées ou visites : le portail touristique rassemble toutes les informations utiles pour organiser vos sorties et profiter pleinement du territoire.

- 36 allées Niel - 31600 Muret
- 05 61 51 91 59
- office.tourisme@agglo-muretain.fr
- <https://tourisme.agglo-muretain.fr/>

État civil

Bienvenue à tous les petits

Roquois et à leurs parents

VALETTE HAMDI Hugo ●
CATAKLI Aylin ● AIT MAMMAR
Silas ● SAINRAPT Mathis ●
DALQUIER ● Mayel - ARTAUR
Charline ● ARIBI Nour ●
GOETHALS Gabin ● PIOLI
Éden ● LERMINIAUX NAVAS
Hailey ● LAK Lucas ● MATIAS
GALIPOT Ezekiel ●

Meilleurs vœux de bonheur aux mariés et pacsés

AMRI Sherine & M'HAMDI
Jalel ● BACHELET Etienne &
BOUSANA Divina ● BROVIA
Loïc & DAROLLES Anaïs

Sincères condoléances aux familles et aux proches

CONSUL née BACQUIE
Nadine ● DUTREIX Josette
● HATCHIKIAN Bruno ●
JOLIBERT Germaine ●
LACHENAUD Christian
● FERRON née MARTY
Josette ● PATRAC François
● TORRENTS Jean ● QUILES
Jesus ● SOUCASSE Monique
● DECHAMPS Ghislaine

Muretain Agglo :
05 34 46 30 30

Déchetterie : 05 34 46 30 50

SIVOM SAGe (eau assainisse-
ment)
05 62 20 89 50

Urgence vétérinaire : 3115

Pharmacies de garde : 3237

NUMÉROS UTILES

Service à la population

Tél : 05 61 72 83 00

Email : contact@mairie-roques.fr

Site internet : mairie-roques.fr

→ ACCUEIL DU PUBLIC

- Lundi, mardi, mercredi et vendredi :
9h - 12h / 14h - 17h
- Jeudi : 14h - 17h

Agence Postale communale : 05 34 51 55 24

- Lundi : 9h30 - 13h / 16h - 18h
- Mardi : 9h30 - 12h45
- Mercredi : 9h30 - 12h45 / 16h - 18h
- Jeudi : 9h30 - 12h45
- Vendredi : 9h30 - 13h / 16h - 18h

Service social / Logement /

Inscription scolaire : 05 61 72 83 15

→ SERVICE SOCIAL :

- Lundi et jeudi : 14h - 17h
- Mardi et mercredi : 9h - 12h / 14h - 17h
- Vendredi : 9h - 12h / 14h - 16h
- Fermé le lundi et le jeudi matin

Espace jeunesse : 06.17.16.64.69

Email : espace-jeunesse@mairie-roques.fr

La Maison pour Tous

Cécile Martin : 06 08 85 82 16

Email : maisonpourtous@mairie-roques.fr

→ PERMANENCE AU MOULIN

- Mardi et jeudi : de 15h à 17h30
- Mercredi : de 14h à 16h30

Pôle patrimoine et cadre de vie : 05 61 72 83 02

Email : accueil-PPCV@mairie-roques.fr

→ OUVERTURE AU PUBLIC :

- Lundi : 14h - 17h
- Mardi au jeudi : 9h - 12h / 14h - 17h
- Vendredi : 9h - 12h

Service urbanisme

→ PERMANENCE SUR RENDEZ-VOUS :

- Lundi et mardi : matin / jeudi : la journée
- Fermeture : mercredi et le vendredi après-midi

Services techniques : 05 62 87 22 97

Tiers-lieu Culturel, le Moulin :

07 64 36 59 61 / 05 62 20 41 10

Email : accueil-culture@mairie-roques.fr

Site internet : www.lemoulin-roques.com

→ ACCUEIL DU PUBLIC :

- Mardi - Jeudi - Vendredi : 15h-18h30
- Mercredi : 10h-13h/14h-18h30
- Samedi : 10h-13h/14h-18h

Police municipale : 05 61 72 83 04

www.mairie-roques.fr

VOS RENDEZ-VOUS

Du 17 au 27 juin Quand les CM s'engagent pour la planète

Exposition des élèves de
l'école Yvette Raynaud

- Horaires du Moulin

Vendredi 19 juin - 19h Sortie de résidence

"Le Feu aux Poudres" –
Incandescente Cie.

- Gratuit sans réservation
- Tout public dès 13 ans
- Au Moulin du 15 juin au 19 juin

Dimanche 21 juin - Dès 15h Fête de la musique

Organisé par le Comité des fêtes

15h-17h : scène ouverte

17h30-18h30 : rythm' jazz -

Groupe AYZE

19h-21h : Pop rock anglais &
français - Groupe TM

21h-22h30 : DJ

- Tout public



Samedi 27 juin - 10h à 13h Familles en piste - 2^e édition

Sous le signe du jeu et de
l'activité sportive

- Jeux et animations pour petits et grands
- Structure gonflable
- Espace jeu avec "Ludotolo"
- Parcours activité sportive
- Pique-nique collectif de clôture.

- Gratuit
- Au Ramier (en bas du Moulin)

Vendredi 3 juillet - 19h "L'art et la manière"

La compagnie 11h11 se
pose sur la planète Percé à
l'occasion de cette création !

- Gratuit sans réservation
- Tout public
- Compagnie en résidence au Moulin du 29 juin au 3 juillet

Samedi 4 juillet - journée "Partir en Livre"

Tiers-lieu Culturel Le Moulin

Petits et grands héros, c'est le
thème de Partir en livre cette
année.

Présence d'Inbar Heller
Algazi, jeune autrice et
illustratrice

- Gratuit sans réservation
- Tout public

Lundi 6 & 20 juillet - 10h à 11h Promenade

À pied ou en poussette au
bord de la Garonne

- Départ au Moulin

Mardi 7 juillet - 10h à 11h Animations et atelier

Organisé par La Maison pour Tous

Manipulation de marionnettes
avec "Chichi La Chenille"

- Salle de danse Arabesque

Mercredi 8 juillet - 10h à 11h30 Jeu libre & ateliers manuels

Organisé par La Maison pour Tous

À partager en famille. Un
espace jeu est à disposition
des bébés pendant l'atelier.

- Au Moulin

Mercredi 15 juillet - 9h30 à 11h30

Atelier découverte et manipulation

Autour de l'activité du
cirque avec l'association
"AccroRoquettes".

- (salle de danse Arabesque)
- Sur inscription - Places limitées

Jeudi 16 juillet - De 10h à 11h Atelier Danses collectives

Organisé par La Maison pour
Tous

- salle Arabesque

Mercredi 22 juillet - journée Sortie Saint-Pierre la Mer

Organisée par La Maison pour
Tous et le CCAS

- Sortie en bus la journée
- Inscription obligatoire - Places limitées

Jeudi 30 juillet - 15h à 17h Atelier "jeu cuisine"

Organisé par La Maison pour Tous en
partenariat avec Sandrine, Tiers-lieu
Culturel Le Moulin

- Au Moulin

Mardi 20 août - journée Sortie base de loisirs

Organisée par La Maison pour Tous
et le CCAS

- Sortie en bus la journée
- Inscription obligatoire - Places limitées

Jeudi 27 août - 11h à 17h "Comme au camping"

Animations interservices proposées
par La Maison pour Tous, le CCAS et
l'espace jeunesse

- Lac Lamartine



Bel été

Sous le signe de la convivialité, du partage et des belles découvertes

Une saison estivale, agréable et sereine

Informations publiées sous réserve de modifications ultérieures à la date d'impression. Juin 2025.

Directeur de la Publication : Sylvain Mabire - Conception graphique : Hôtel République - Mise en page : Service communication -

Impression : Cazaux Imprimerie - Crédits photos : Mairie de Roques - Chantal Lemoine - Freepick - Adobe stock

Mairie de Roques - Place Jean Jaurès - 31120 Roques - contact@mairie-roques.fr - 05.61.72.83.00

SUIVEZ-NOUS!
@VilleDeRoques

